

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la St-Etienne du vendredi 22.03.2013 à 20h00 Salle Bourgeoisiale de Granges

## ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès verbal du 16 mars 2012
3. Comptes 2012
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport du Président
6. Rapport du G.A.G.S.
7. Information de la Municipalité et réponse aux questions
8. Divers

M. Daniel Nanchen, président de la société, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux autorités Municipales représentées par M François Genoud Président, M. Pierre Kenzelmann conseiller communal, Mario Rossi député et conseiller communal ainsi qu'aux autorités Bourgeoisiales représentées par M. Bernard Theler président et M. Cédric Pugin vice-président, aux conseillers généraux présents Mme Laura Salamin et M. Anthony Lamon député suppléant, ainsi qu' aux représentants des sociétés locales.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des membres disparus durant l'année écoulée ainsi que les personnes décédées lors de l'accident de Sierre.

Personne ne désirant modifier l'ordre du jour, M Daniel Nanchen passe donc au point 1.

### 1 Contrôle des présences

La liste circule dans la salle. 64 membres sont présents.

Sont excusés : Mme Nicole Sallin, Mme Sandrine Jaunin présidente du Gag's, Mme Isabelle Vuistiner (-Zuber), Mme Isabelle Rion, Mme Sophie Savioz O'Connell, M Samuel Fournier, M Didier Aeby, M Florian Vuistiner, M Armand Freysinger, M Grégory Emery, M et Mme Olivier et Carine Crittin, M et Mme Anne-Christine Rohrer, M et Mme Paul-Albert et Gilberte Constantin, M et Mme Yannick et Véronique Pannatier, M et Mme Alexandre et Geneviève Alberganti, M et Mme David et Angélique Perruchoud.

### 2 Approbation du procès-verbal du 16 mars 2012

Le procès-verbal 2012 mis à disposition des membres dès 19h30 est approuvé à l'unanimité.

### 3 Comptes 2012

Présentation des comptes par M. Michel Favre, caissier :

L'exercice 2012 présente un déficit de	Fr	2'398.45
La fortune se monte au 31.12.2012 à	Fr	50'943.10

Le caissier est remercié pour son travail minutieux. Il passe les rênes à Julien Constantin dès ce jour.

## 4 Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été révisés par MM Stéphane Romailier et Paul-Henri Emery. Ces derniers félicitent le caissier pour la bonne tenue des comptes. Ceux-ci sont approuvés par l'assemblée avec décharge au caissier et vérificateurs.

## 5 Rapport du Président

M. Daniel Nanchen ne s'étend pas sur toutes les manifestations et actions de la St-Etienne mais relève 3 sujets principaux :

La fête villageoise :

Il rappelle que la fête villageoise a été créée pour animer le village et que c'est la seule rentrée financière avec les cotisations, vu que le loto a été abandonné pour ne pas faire concurrence aux diverses sociétés du village.

Le bilan humain et social est très positif avec une bonne participation, mais le bilan financier est bien moins favorable pour diverses raisons : organisation, choix de repas et autre. L'idée du thème associé au menu ne fait plus autant recette que dans les premières éditions. Des grillades et des raclettes suffisent au plaisir de la soirée (les hot-dogs et crêpes ont très bien fonctionné). Il apparaît évident que le but premier pour la population villageoise est de se rencontrer simplement autour d'un verre, d'une agape avec un peu de musique pour l'ambiance. Il remercie vivement tous les responsables du Gag's pour le travail accompli durant cette année.

Les transports publics :

Déjà en 2011 lors de l'AG, il relevait que le village de Granges n'avait de loin pas les meilleurs transports publics des villages de plaine, en comparaisons des liaisons Sion - Martigny. Après avoir à plusieurs reprises averti les autorités de la fin de concession en 2012, il rencontre le responsable à l'état du Valais, M. Bovet, en septembre 2012 qui l'informe d'une prolongation de 3 ans de la concession demandée à la Confédération pour étudier la clause du besoin pour la région Sierre/Sion. Par hasard, il apprend que la concession a été renouvelée pour 10 ans sans modification ni amélioration car les arguments du canton n'étaient apparemment pas satisfaisants.

Il relève qu'il est dommage d'avoir loupé le coche alors qu'une étude existe où Granges pouvait être le nœud central entre Sion et Sierre et les villages de Vercorin, Flanthey, Ollon et Chermignon avec des bus alternés à cadence fixe.

Fondation du Vieux Granges :

L'année passée, il avait informé les membres présents de l'intention de développer les recherches entourant le site historique des Châteaux, sises sur les collines de Granges. Suite aux travaux d'analyses des dangers et des priorités, effectués sous mandat de la commune par la société Terra Sàrl, divers scientifiques intéressés par le site ont été réunis, dans le but de monter cette fondation. Les objectifs de cette fondation sont : la recherche de qualité, la sauvegarde du site, la promotion touristique, tout en assurant la stabilisation des vestiges et la mise en valeur pour le public. Les intentions de la fondation ont été présentées à la Commune et à la Bourgeoisie de Sierre ainsi qu'aux membres du Vieux Granges qui soutiennent le projet et acceptent que les démarches soient poursuivies. La première étape a été d'éditer une brochure afin d'expliquer la démarche afin de récolter des fonds pour la constitution de cette fondation avec nomination d'un comité de fondation et un comité scientifique. Des flyers sont à disposition.

Divers circuits pédestres autour de Pouta Fontana et du golf sont proposé par Bertrand Favre et mis sur le site de la St-Etienne pour information.

Evénements 2013 : 18.05.2013 Journée des fouilles, 30.05.2013 Fête Dieu, 14-15-16.06.2013 100 ans du FC Granges, 06.12.2013 St Nicolas à l'école pour les enfants, 26.12.2013 Patronale.

Il remercie la rédaction du Granges Mémento par Annick, Muriel, Françoise et Carmen, pour le travail fait ces dernières années et relève que ces dames aimeraient remettre leur mandat cette année. Il demande aux personnes intéressées de prendre contact dès ce soir avec le comité de la St-Etienne.

Il remercie également les jeunes des Scouts St-Victor et la Voix des Collines pour le Carnaval, le comité de la Stéphanie pour la pasta partie et le concours de masques organisé.

Il remercie finalement la Municipalité de Sierre, la Bourgeoisie de Sierre pour la mise en place des sonos fixes dans cette salle et au couvert, ainsi que pour leur mise à disposition des infrastructures aux sociétés, notre local dépôt, et leur bonne collaboration. Les responsables de l'école de Granges, les Présidents des sociétés et membres pour leurs diverses participations aux manifestations villageoises. Merci également à toute l'équipe du Gag's pour leur disponibilité et leur travail durant l'année, et tout particulièrement pour la fête villageoise, ainsi qu'à Claude Donzé qui nous a offert les crêpes. Remerciement également à Yannick et Pascal dans leur rôle pour la St-Nicolas, Charly Brandy qui nous a offert les petits pains de St.Nicolas et Hans-Ruedi Inderwildi pour les friandises et thés froids.

Remerciements pour terminer au comité pour leur dévouement, soutien et sympathique collaboration.

## 6 Rapport du G.A.G.S

M. Daniel Nanchen excuse Mme Sandrine Jaunin, présidente du Gag's et lit le rapport des diverses activités 2012 :

- Fév. 2012 : Collaboration à l'After Carnaval (réservations, mise en place de la salle, mise à disposition de la sono, DJ, nettoyages)
- Sept. 2012 : Fête au Village
- Nov. – Déc. 2012 : Contacts + Flyers et distribution des flyers pour les fenêtres de l'Avant (5 fenêtres organisées)
- Préparation 2013 : information dates et disponibilités pour le baby-foot humain.

Il remercie l'équipe démissionnaire (Sandrine Jaunin, Bernadette Constantin, Roman Clausen, Roland Salamin, et Nicolas Pillet) et remercie les membres restants de la commission du Gags : Caroline Roh, Anthony Constantin, Grégory Emery et Mathieu Valiquer, secondé par des nouveaux membres : Angélique Perruchoud, Priska Inderwildi et Mirko Coltro.

## 7 Informations de la Municipalité et réponses aux questions

En préambule, M. François Genoud président de la ville de Sierre excuse ses collègues du conseil communal absents. Il félicite et remercie la St-Etienne pour l'excellent travail effectué et la bonne collaboration avec la municipalité.

Il relève que Granges est au centre des priorités du projet éventuel d'agglomération plaine du Rhône de Salquenen à Ardon. Il apporte une précision concernant la concession des bus : les démarches ont été entreprises à temps mais nous n'avons pas été entendus à Berne. La manœuvre pour empêcher le renouvellement de la concession tel quel n'a pas abouti. Malgré le fait que la concession a été renouvelée pour 10 ans, une révision dans les 2 à 3 ans peut être faite pour trouver des solutions. Dans le cadre d'Agglo, il y a un travail qui se fait dans ce sens.

Il relève encore 2 importants événements se déroulant à Granges en 2013 :

- 100 ans du Football Club.
- Revalorisation des vestiges historiques de Granges - Fondation du Vieux Granges.

### **7.1 Concours de l'école de Granges – M. François Genoud**

La mise au concours (extension de l'école et salle de gym) est confirmée pour mai 2013 avec résultats du concours en octobre 2013. Ce projet figure aux priorités de la Commune avant la 2ème étape de Goubing et Borzuat. Le concours a été décalé sur 2013 pour intégrer l'UAPE/crèche/garderie dans l'école car le projet de l'intégrer à Grône a été abandonné. Le travail va se poursuivre jusqu'à l'obtention d'un crédit d'engagement pour 8.5 millions dont 2.5 millions pour l'UAPE/crèche/garderie. Le début des travaux devrait démarrer au printemps 2015.

### **7.2 Réfection du mur d'enceinte du village – M. François Genoud**

Les traces du mur d'enceinte du village de Granges (Rue des Remparts - Rue de Fauporte) ont valeur de patrimoine historique. La réfection doit passer par des investigations archéologiques par le bureau Terra Sàrl. En octobre 2013 il y aura une phase de décapage et d'analyse du mur, en parallèle, Terra Sàrl fournira un rapport d'ingénieur pour définir la suite des travaux qui seront portés au budget 2014.

### **7.3 Démarches de sécurisation habitation Ruelle de la Tour - Rue Fauporte - M. François Genoud**

Des vérifications de l'état du bâtiment ont été faites par le service de l'édilité. Les travaux de sécurisation qui ont été exigés auprès du propriétaire, ont tous été réalisés. Le bâtiment ne présente donc plus de problème de sécurité ou d'hygiène selon la Commune.

### **7.4 Transports publics – M. Pierre Kenzelmann**

Actuellement, ils sont en train de travailler avec les Communes de Chippis, Chalais et Grône sur les transports de la rive gauche. Une étude de travaux des transports sur la rive droite, incluant la Gare de Granges, doit être faite dans un deuxième temps et en lien avec le travail effectué sur l'Agglo Sion.

### **7.5 Réfection pont intersection Rte des Potagers - Rte des Vergers – M. Pierre Kenzelmann**

Les appels d'offres ont été réalisés. Les travaux devraient être terminés pour le 26.07.2013 (vacances des professions du génie civil). Les divers travaux prévus sont :

- Réfection des parapets.
- Réfection de l'étanchéité de l'enrobé.
- Mise en place des glissières.

### **7.6 Trottoir zone artisanale et commerciale du Châblé – M. Pierre Kenzelmann**

En 2012 visite des lieux avec le Service des routes, transports et cours d'eau du Valais. Une proposition de trottoir du côté nord a été faite au service qui doit faire un retour officiel pour que la Commune puisse aller de l'avant en 2014.

## **7.7 Passage piéton intermédiaire Rte de Crête Blanche – M. Pierre Kenzelmann**

Plusieurs visites ont eu lieu avec le Service des routes, transports et cours d'eau du Valais à l'intersection de la Rte de Crête Blanche et la Rte de la Rêche. Plusieurs propositions ont été faites qui ont toutes été refusées. Les dernières soumises semblent aller dans le bon sens mais, sur la base des nouvelles recommandations fédérales au niveau des piétons, le préavis pour le passage piéton intermédiaire ne sera probablement pas accepté, notamment à cause de la largeur de route.

## **7.8 Sécurisation passage commun route du parcours à mobilité réduite (Rte de la Jonction) – M. Pierre Kenzelmann**

Le montant est inscrit au budget de cette année. Le choix du système de séparation entre la mobilité réduite et la route est à l'étude. La réalisation se fera durant le 2ème semestre 2013.

## **7.9 Liaison Gare de Granges aux promenades de la Milière – M. Pierre Kenzelmann**

Ils aimeraient faire une visite des lieux pour bien comprendre la demande lors de la séance prévue le 25.04.2013.

M. le Président François Genoud propose de faire la séance avec la Commune l'année prochaine avant l'AG plutôt qu'après.

## **7.10 Intervention de M. Joël Roh- Vice –président de la St-Etienne**

Il remercie tout d'abord la Municipalité pour les réponses données. Toutefois, tout n'a pas été réalisé suite à la séance effectuée avec les divers chefs de service au printemps 2012.

Les travaux ont tout de même débuté. Les nouvelles glissières au terrain de foot sont en cours depuis 3 semaines pour 10 ml, les vestiaires du club house du tennis sont en cours de réfection. Il remercie les conseillers généraux qui ont su trouver les appuis nécessaires. L'aménagement du lac de la Corne a débuté, mais ce sont les moustiques et les grenouilles qui auront leur plage et pas nous.

Pour revenir sur l'école, elle avait été annoncée en 2012, maintenant c'est 2013. Bientôt ce sera les 100 ans de l'école à ce rythme !

En ce qui concerne la maison à la Ruelle de la Tour, il retrouve régulièrement des tuiles et des bouts de cheminées par terre. Il propose d'amener les morceaux trouvés dans un bidon pour qu'ils puissent voir que la maison n'est pas en état.

Pour terminer, il revient sur les transports publics. Dans un avenir lointain, il est primordial de ré-ouvrir la gare car le trafic est toujours plus important. On parle de RER valaisan et toutes les gares sont ouvertes sauf celles de Noës et Granges. Il est important de suivre le dossier de la Gare. Actuellement le temps de trajet en voiture de Granges à Sierre ou à Sion est bientôt plus long que de Sierre à Martigny à cause du trafic. Alors que le centre de Sierre se développe, il n'y a pas de possibilité de transports après le cinéma ou après avoir passé la soirée à Sierre hormis le taxi.

Réponses de M. François Genoud :

La réouverture de la Gare ne peut être décidée par le conseil communal. Il faut savoir qu'il y a une réelle volonté au canton de réaliser le RER d'Ardon à Salquenen dans le cadre du projet Agglo Sion, ce qui impliquera la réouverture des gares de Granges et Noës.

Pour ce qui est de la maison de la Ruelle de la Tour, il faut amener les débris car cela signifie que la maison n'est pas en état et qu'ils peuvent demander de la remettre en état.

## **7.11 Questions directes suite à l'intervention de la Municipalité**

### **7.11.1 Maison Ruelle de la Tour - M. Jean-Jacques Favre**

La poutre qui a été posée pour soutenir le balcon a été arrachée par un camion. Il y a un risque que le balcon s'effondre dans la cour.

### **7.11.2 Transports publics - M. Olivier Constantin**

Il relève qu'il faudrait un projet global plutôt que rive gauche en premier et après rive droite. La commune est d'accord.

### **7.11.3 Terrain vague face à la crêperie L'HoHoHo - M. Claude Donzé**

Le terrain vague de la bourgeoisie en face de la crêperie ressemble plus à un dépôt qu'à autre chose. Il a déjà écrit à la commune et à la Bourgeoisie. Son établissement est un lieu de passage touristique où certains jours il y a beaucoup de monde et la vision du terrain est déplaisante. De plus, il y a des tuiles qui traînent et des enfants qui y jouent. Ça peut être dangereux.

Autre point embêtant : les berges qui sont fermées d'avril à juin, alors que c'est à cette période qu'elles sont fortement utilisées. Ne serait-il pas possible d'ouvrir le week-end et de mieux planifier ce genre de travaux ?

Réponse de M. Bernard Theler, président de la Bourgeoisie :

Le terrain est un dépôt (matériel d'entreprise) et non un dépôt et une couverture verte a été faite. Il y a également un projet en cours, si celui-ci n'aboutit pas, ils vont voir pour faire déplacer le matériel. Pour ce qui est des berges, les travaux ne pouvaient pas être faits différemment car il s'agit de mesures d'urgence près de Pramont pour éviter une nouvelle inondation. Il est prévu de poser des palplanches pour protéger la nappe phréatique qui monte et inonde, ainsi qu'un lac de compensation.

### **7.11.4 Aménagement lac de la Corne – M. Bertrand Favre**

Concernant les conditions de réaménagement du lac de la Corne, il faut préciser que c'est toujours une propriété privée exploitée par Solioz-Merckli. Il est prévu que la moitié ouest soit dédiée à la nature et la partie est soit aménagée pour la baignade. Pour la partie ouest, les milieux de la nature se sont entendus et co-financent l'aménagement, qui se terminera en 2014. La partie est, quand à elle, doit faire l'objet d'un projet d'aménagement pour 2015 (proposition prévue cette année et réalisation pour 2015).

## **8 Divers**

### **8.1 Réfection et trafic Rte du Robinson – M. Christophe Perren**

La Rte du Robinson est toujours plus fréquentée, il y a des tranchées sans arrêt. Où en est le projet qui devait régulariser le trafic ? Seuls les ponts ont été faits ? Est-ce que le projet d'accès au camping via le pénitencier (Rte des Crêtes) est toujours d'actualité ?

M. François Genoud répond :

Le projet n'est pas oublié mais n'est plus une priorité (pas au budget cette année). Le projet d'accès via la Rte des Crêtes a été abandonné. Des mesures de modération du trafic vont être prises. La réfection de la route n'est pas prévue au budget cette année.

## **8.2 Constructions immeubles parcelle Hugentobler – M. Stéphane Romailier**

Qu'en est-il du projet de construction des immeubles sur la parcelle Hugentobler (hoirie Roh) suite à la pétition qui circulait lors de la fête au village ? Est-ce que la hauteur de ces immeubles peut être baissée ?

M. François Genoud répond :

Cette parcelle fait l'objet d'un projet de construction qui doit être précédé de l'homologation d'un plan de quartier. Celui-ci est en cours auprès du canton pour préavis et la municipalité devra homologuer ou non le plan de quartier. S'il est homologué, ils pourront mettre à l'enquête la construction des bâtiments. S'ils respectent le règlement des constructions, on ne peut pas interdire la construction. Il faudra donc s'attendre à voir des grands bâtiments.

M. Daniel Nanchen apporte une précision sur le fait qu'une deuxième mise à l'enquête de ce plan de quartier a été faite dans lequel les bâtiments se situant du côté des villas auraient 2 étages de moins.

## **8.3 Ecole de Granges – Mme Nicole Constantin**

Dans le cadre du projet de l'extension de l'école, est-ce que les nouvelles constructions d'habitations, le plan de quartier par exemple, sont pris en compte ?

Réponse de M. François Genoud :

Oui, le projet de l'école tient compte du potentiel habitable de Granges. Il faut en outre également penser à d'autres infrastructures comme les routes, la modération du trafic, etc.

## **8.4 100 ans du FC Granges – M. Claude Pugin**

Le FC Granges est le 1<sup>er</sup> club villageois centenaire du Valais et Sierre le 1<sup>er</sup> club centenaire du Valais. Donc Granges est le 2<sup>ème</sup> club centenaire de la Commune de Sierre et le 6<sup>ème</sup> plus vieux club du Valais, le 1<sup>er</sup> club centenaire d'un village valaisan, le 2<sup>ème</sup> club centenaire valaisan après Sierr. Est-ce le fruit du hasard que les 2<sup>ers</sup> clubs valaisans soient sur la même commune ?

La fête a déjà démarré avec la pose de la plaque commémorative. En avril, il y aura le match des vétérans. Le gros de la fête aura lieu les 14-15-16.06.2013 avec non pas un match de LNA mais un match semi-international féminin entre l'équipe nationale Suisse des -17 ans et le FC Yverdon. La fête se veut villageoise et conviviale et a besoin de toutes les personnes disponibles. Pour terminer, ils accueilleront les assises de l'association valaisanne.

Les bénévoles peuvent s'inscrire auprès de M. Claude Pugin.

La parole n'étant plus demandée, M. Daniel Nanchen remercie toutes les personnes pour leur intervention et clôt l'assemblée à 21h15. Une agape est servie à l'assemblée.

Granges, le 26 mai 2013  
Nathalie Fournier